

ARRÊTÉ DU MAIRE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SALEUX

VU le Code Général des Collectivités Territoriales.

VU le Code de la Route.

CONSIDERANT la demande de fermeture provisoire du passage à niveau n°1,150 rue Roger Salengro à SALEUX en raison des travaux de démontage du platelage routier émanant de la société S2R Service Rail Route, ZI de la Bergaderie à 01370 SAINT ETIENNE DU BOIS à la demande de la SNCF UTM OUEST AMIENS.

ARRÊTE

Article 1^{er} : La société S2R Service Rail Route, ZI de la Bergaderie à 01370 SAINT ETIENNE DU BOIS à la demande de la SNCF UTM OUEST AMIENS est autorisée à fermer le passage à niveau n°1 à toute circulation routière et piétonne en vue des travaux de démontage du platelage routier du passage à niveau et ce du 23 juin 2025 à 18h00 au 26 juin 2025 à 8h00 (fermeture en continue).

Article 2 : Le pétitionnaire sera tenu de prendre toutes les mesures pour que l'exécution des travaux n'apporte aucune gêne ni trouble au service public. Une déviation sera mise en place par le pétitionnaire à l'aide de panneaux de signalisation.

Article 3 : Le stationnement de tout véhicule sera interdit durant la même période sur l'accès pré cité au droit des travaux.

Article 4 : Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés par la société S2R Service Rail Route pour permettre l'application du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

Article 5 : Le présent arrêté est pour tout ou partie révoquant à toute époque sans indemnité soit pour des raisons d'intérêt général, soit pour non-respect par le pétitionnaire, des conditions de la réglementation et du présent arrêté.

Article 6 : Les services de la police municipale et le pétitionnaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Somme à Amiens.
- Monsieur le Directeur du SDIS
- Monsieur DELCROIX Maxence (delcroix.maxence@s2r.fr).
- Messieurs les policiers municipaux de Saleux.

Fait à Saleux, le 07 mai 2025

Le Maire,
Isabelle RAMBOUR

